

Rapport financier de la FSU 74, 2022-2024

	Année scolaire 2021-2022	Année scolaire 2022-2023	Année scolaire 2023-2024
--	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

RECETTES			
Virement FSU nationale	3 730.00€	3277.00€	3298.00€
Remboursement congrès FSU nationale	426.90€	-€	-€
Subvention (Commune d'Annemasse)	1 800.00€	1 800.00€	1 800.00€
Remboursement congrès départemental Snes et Snuipp	152.30€		
Remboursement frais militants par FSU nationale		280€	136.30€
Remboursements frais élections professionnelles SNES, SNEP		255.51€	€
Remboursement frais bancaires par nationale (circularisation)		162€	€
Collectes, dons, remboursements, participations autres syndicats	578.98€	275.61€	550.30€
Produits financiers	1.75€ (intérêts du Livret B)	1.75€ (intérêts du Livret B)	16.24€ (intérêts du Livret B)
TOTAL RECETTES	6689.93€	6051.87€	5800.84€

DEPENSES			
Reprographie (APEP)	Remplacée par provisions MEP	Remplacée par provisions MEP	Remplacée par provisions MEP
Communication (affranchissement, envoi bulletin)	1117.85€	979.40€	1089.94€
Equipement	-€	€	€
Action (manifs, banderoles, tracts, stages...)	637.10€	308.61€	409.69€
Frais militants (déplacements surtout)	346.25€	668.59€	684.02€
Téléphone/internet	406.15€	435.10€	480.21€
Frais bancaires	29.65€	280.60€	118.60€
Charges locatives (MEP), dont provisions pour travaux.	2860€	2680.00€	2380.00€
Achats livres et abonnements	- €	27.80€	199.00€ (DL)
Divers (cotisations, petit matériel, papeterie, don, aide...)	135.64€		
Frais congrès départemental	862.08€	-€	-€
Frais congrès national	622.50€		
Frais élections professionnelles		255.51€(236.26 +19.25)	
TOTAL DEPENSES	7017.22€	5635.61€	5361.46€

BILAN GENERAL (recettes-dépenses)	- 327.29€	+416.26€	+439.38€
--	------------------	-----------------	-----------------

SITUATION DES COMPTES			
Compte courant au 01/09	3348.67€	3019.63€	3434.14€
Compte courant au 31/08	3019.63€	3 434.14€	3 857.28€
Livret B au 01/09	3506.96€	3508.71€	3510.46€
Livret B au 31/08	3508.71€	3510.46€	3526.70€

Vérfications

2021-2022 : $6\,855.63 - 327.29 = 6\,528.34$
 $3\,019.63 + 3\,508.71 = 6\,528.34$

2022-2023 : $6\,528.34 + 416.26 = 6\,944.6$
 $3\,434.14 + 3\,510.46 = 6\,944.6$

2023-2024 : $6\,944.6 + 439.38 = 7\,383.98$
 $3\,857.28 + 3\,526.7 = 7\,383.98$

BILAN :

Pour 2021-2022 :

- Pas d'APEP, mais sommes basculées en provisions pour MEP.
- Frais militants bas depuis le Covid.
- Frais actions plus importants mais couverts par les dons et participations.
- Congrès départemental moins coûteux que le précédent : moins de participants et restauration moins chère, en partie effet Covid !

Pour 2022-2023 :

Les versements de la FSU nationale ont baissé avec le nombre d'adhérents (changement de « tranche »).

Les recettes et les dépenses ont baissé mais c'est parce que les frais et remboursements des congrès 2021 n'apparaissent plus.

Les Frais bancaires ont augmenté mais il faut déduire les 162 euros de circularisation comptable remboursés par le national.

Les frais militants ont augmenté mais il faut déduire le remboursement CGT (33.59) et une erreur de virement remboursée ensuite (81.15+17.75).

Pour 2023-2024 :

Les recettes et dépenses restent stables avec à nouveau un solde positif.

Les charges locatives sont toujours de loin le premier poste de dépense avec d'importantes provisions pour préparer les travaux à venir dans l'immeuble.

Compte tenu de ces charges, la SD 74 a décidé d'engager le moins de dépenses possible. Nous remercions les syndicats adhérents pour leurs participations aux frais engagés et la section retraités pour leurs dons.

BILAN 2022-2024

Les recettes sont stables :

Concernant la subvention d'Annemasse, nous tenons à remercier la municipalité d'Annemasse pour cette subvention.

Les principaux postes de dépense restent le logement de la section (MEP), les frais d'impression et d'envoi des publications et les congrès départementaux une année sur trois.

Même si le bilan sur trois ans est positif grâce à la subvention d'Annemasse, le problème de fond reste donc le coût important du logement ; nous devons relancer les démarches auprès de la mairie d'Annecy et du conseil départemental.

Pour finir sur une note positive, la FSU fonctionne bien comme une fédération puisqu'elle peut engager des dépenses et des actions mais avec des participations régulières du SNES, du SNUIPP et du SNEP.

Mathieu Fourneyron, trésorier de la SD74